

Pronfondeur - n.f. Jeu ou positionnement dans l'axe du terrain. Remarque : On parle de jeu en profondeur ou de relations en profondeur. Jeu en passe et va avec joueur en appui.

Projet défensif ou projet offensif - n.m. Mise en œuvre d'une stratégie en rapport avec le potentiel de l'équipe et le jeu développé par l'adversaire. Remarque : Atteindre une efficacité optimale par un comportement individuel et collectif adapté au jeu de l'adversaire.

Protection de la balle - n.f. Action du porteur de balle visant à opposer à l'adversaire le corps ou une partie du corps pour placer la balle hors de portée. Remarque : Notion de corps obstacle et d'éloignement de la balle.



Protection du but - n.f. Organisation collective visant à interdire l'accès au tir. Remarque : C'est une finalité défensive. Relation entre la gardien de but et les défenseurs pour définir des secteurs de responsabilité par rapport à l'impact du tir.

Rapport de force - n.m. Interactions entre les initiatives de l'une et de l'autre équipe pour prendre l'avantage. Remarque : On distingue un rapport de force favorable ou défavorable. Ce rapport de force peut être collectif ou individuel.

Réception - n.f. attraper la balle suite à une passe d'un partenaire. Remarque : On distingue : réception à 2 mains ou 1 main. Elle nécessite une attitude dynamique pour favoriser la prise de balle. On parle "d'attaquer" la balle avec ses jambes et ses bras.

Récupération de balle - n.f. Organisation collective défensive visant à s'approprier la balle rapidement en perturbant le jeu de l'attaquant. Remarque : C'est une finalité défensive.



Renverser - v.t. Action offensive du porteur de balle qui inverse le sens de la circulation de balle. Remarque : Passe de renversement.

Repli - n.m. organisation collective visant à interdire la passe directe dans le dos des défenseurs, à gêner la progression de la balle voir à la récupérer. Remarque : Développer la notion de continuité



entre la phase d'attaque et celle de défense (changement de statut) et lier le repli défensif à la mise en place de la défense.

Réseau d'échanges - n.m. Ensemble des possibilités de passes pour le porteur de balle. Remarque : On parle d'enrichir le réseau d'échanges.

Rotation arrière - n.f. Changement de poste entre deux ou plusieurs arrières visant à perturber la répartition défensive et à placer ces joueurs dans le secteur d'efficacité. Remarque : Peut être retenue comme le signal d'un départ d'une circulation tactique (enclenchement).

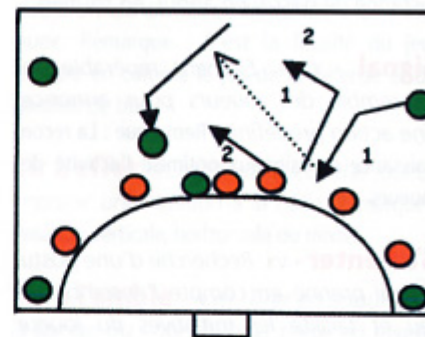
Roucoulette - n.f. Tir dans lequel le joueur imprime un effet rotatif à la balle. Remarque : Il peut être avec ou sans rebond.

Sauter un relais - v.t. Dans la circulation de balle, éviter un poste de jeu. Remarque : Employé pour varier la circulation de balle ou surprendre la défense. Aussi utilisé pour battre les défenses de zone.

Savoir faire - n.m. Action motrice adaptée à la situation. Remarque : aspect technico-tactique.

Schéma tactique - n.m. Enchaînement d'actions connues par tous les joueurs dont la finalité est déterminée à l'avance. Remarque : On l'utilise dans des moments précis du match, par exemple lors d'un jet franc.

Se dégager - v.t. Se désengager suite à une action offensive en se libérant et se replaçant face à un nouvel espace. Remarque : Favorise la continuité du jeu.



SE DÉGAGER
INDUIT LA RUPTURE D'ALIGNEMENT

Se démarquer - v.t. Rompre la position de l'alignement par rapport au porteur de balle et au défenseur en se rendant disponible pour recevoir. Remarque : Prendre en compte : distance de passe, orientation, course, appel de balle.

S'engager - v.i. Course dans l'espace libre avec ou sans balle présentant un danger pour l'adversaire.



S **Se placer** - v.i. Se positionner à un emplacement déterminé par un dispositif en vue de prendre un avantage sur son adversaire direct. Face à l'espace libre, à distance de passe, en appui, en soutien...

Signal - n.m. Élément repérable par l'ensemble des joueurs pour annoncer une action prédéfinie. Remarque : La reconnaissance des signaux optimise l'activité des joueurs.

S'orienter - v.i. Recherche d'une posture qui prenne en compte l'ensemble du jeu et facilite les initiatives du joueur. Remarque : En défense, l'orientation est définie par la ligne des épaules et la position des appuis. En attaque, on distingue l'orientation des appuis, des épaules, du regard...

Sortie de balle - n.f. Passe qui fait suite immédiatement à un duel offensif au contact de l'adversaire. Remarque : La qualité de cette passe est déterminante pour la continuité du jeu.



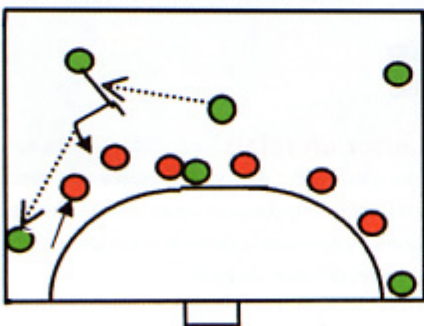
Soutien - n.m. Joueur en attaque situé en arrière d'une ligne parallèle à la ligne de fond et passant par le porteur de balle. Remarque : Réceptionneur qui permet la passe et suit. A respecter : distance d'échange, orientation et disponibilité. Permet de maintenir la conservation de la balle.

Stopper - v.t. Action d'arrêter la progression de l'adversaire direct porteur de balle.

Stratégie - n.f. Ensemble des actions interindividuelles et/ou collectives, mises en œuvre au cours d'une rencontre. Remarque : Sa caractéristique consiste à s'adapter tactiquement au jeu de l'adversaire en tenant compte des forces en présence.

Subtiliser - v.t. Action qui consiste à enlever la balle de la main de l'attaquant en gardant la main ouverte sans frapper la balle. Remarque : on parle de "vol de balles" par exemple dans le dribble (réf. Richardson).

Supériorité numérique - n.f. Jeu avec un ou plusieurs joueur(s) de plus en attaque ou en défense suite à une ou plusieurs exclusion(s). Remarque : Surnombre de position à conserver en attaque par un écartement maximal, parvenir à un tir au près dans le secteur central, éviter le un contre un.



SURNOMBRE
DECALAGE DE ALD PAR ARD

Suspension - n.f. "Tirer en suspension" après une impulsion sans contact avec le sol. Remarque : On distingue : impulsion pied d'appel, appel inversé et à deux pieds.



Système - n.m. Principes collectifs qui organisent les relations des joueurs en attaque comme en défense. Remarque : Système de zone ou homme à homme en défense.

Système mixte - n.m. Système défensif utilisant de façon complémentaire des éléments de la défense homme à homme et de la défense de zone. Remarque : 1 stricte + 5 zones homme-homme face au porteur de balle et zone pour les autres.

Schwenker - n.m. Geste technique permettant de feinter le tir en suspension, de dribbler et de poursuivre l'action offensive. Remarque : Le joueur doit lâcher la balle dans la première suspension avant de reprendre le contact avec le sol.



Tactique - n.f. "La totalité des actions individuelles et collectives des joueurs d'une équipe, organisée et coordonnée rationnellement et d'une façon unitaire, dans les limites du règlement, au but d'obtenir la victoire". Teodoresco.

Technique - n.f. Registre des activités motrices répertoriées au handball.

Tir - n.m. Action de lancer la balle en direction du but avec l'intention de marquer. Remarque : C'est la finalité du jeu. Prendre en compte le jeu de la défense et du gardien de but.

Tir à effet - n.m. Tir dans lequel le joueur imprime une rotation à la balle. Remarque : Rotation verticale, horizontale ou mixte.

Tir à l'amble - n.m. Tirer en appui avec la jambe du côté du bras tireur en avant. Remarque : Appelé aussi tir dans la foulée.

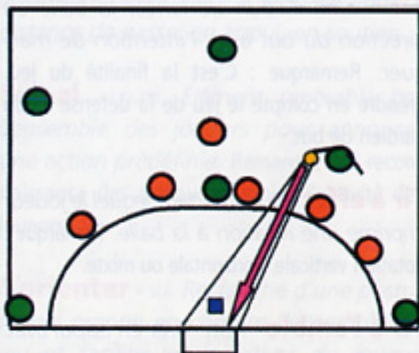
Tir à rebond - n.m. Tir dans lequel la balle touche le sol avant de pénétrer dans le but.

Tir au travers - n.m. Tirer dans l'espace proche du défenseur ou du gardien de but.



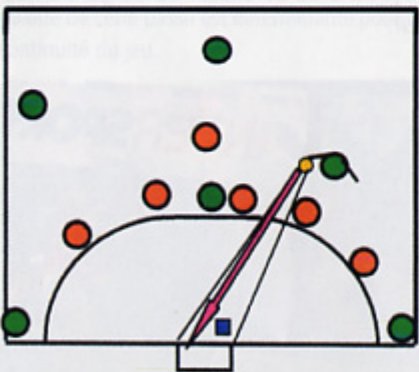
Tir bas - n.m. Tirer avec un lâcher de balle au niveau du genou. Remarque : La trajectoire peut être remontée dans le haut du but.

Tir coin court - n.m. Par rapport au but, il s'agit de la localisation la plus proche du tireur.



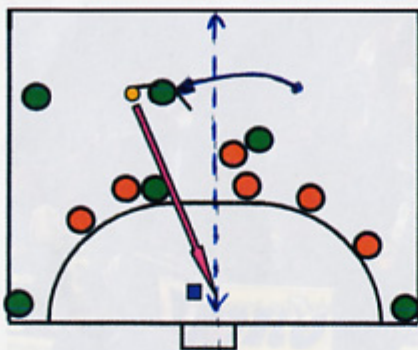
TIR COIN COURT
LE PLUS PROCHE DU TIREUR

Tir coin long - n.m. Par rapport au but, il s'agit de la localisation la plus éloignée du tireur.



TIR COIN LONG
LE PLUS ELOIGNE DU TIREUR

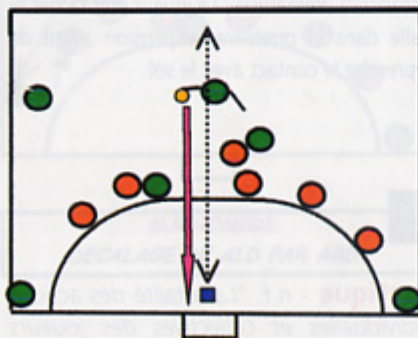
Tir croisé - n.m. Tir dont la trajectoire franchit l'axe central du but en passant devant le gardien de but. Remarque : Tir dont la trajectoire est la plus longue.



TIR CROISE
APRES COURSE HORS SECTEUR DE ARG



Tir décroisé - n.m. Tir dont la trajectoire reste parallèle à l'axe central du but. Remarque : Tir dont la trajectoire est la plus courte.



TIR DECROISE
EN COURS DE COURSE HORS SECTEUR

Tir en appui - n.m. Tir avec les pieds au sol.

Tir costal - n.m. Tir avec un lâcher de balle au niveau de la hanche en appui ou en suspension. Remarque : Appelé aussi tir à la hanche.

Tir en désaxé - n.m. Tir avec une flexion latérale du tronc en franchissant l'axe vertical.

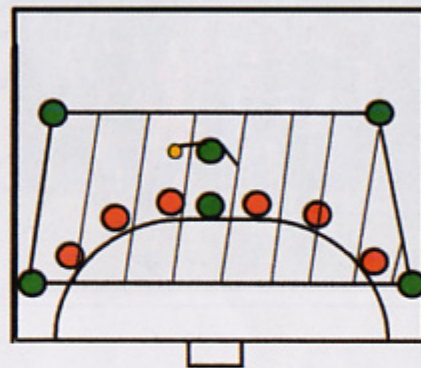


Tir haut - n.m. Tir avec un lâcher de balle au-dessus de la tête.



Tir recroisé - n.m. Le tireur a franchi l'axe central et réalise un tir croisé.

Trapèze - n.m. Disposition de quatre joueurs en attaque qui permet une occupation optimale de l'espace tant en largeur qu'en profondeur (4 postes clés : 2 ailiers et 2 arrières). Remarque : Le respect du trapèze permet la conservation de la balle et la continuité du jeu.



TRAPEZE

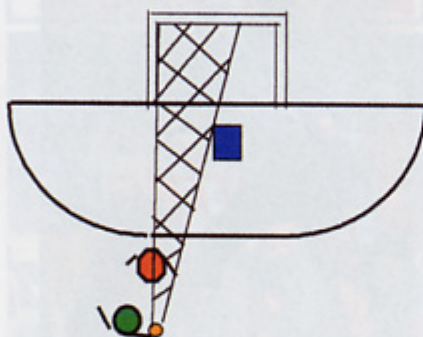
Triangle des alignements - n.m. Organisation collective en forme de triangle avec un sommet face au porteur de balle et alignement des partenaires sur les côtés. Remarque : Ce triangle se déforme en fonction de la circulation de la balle. Il interdit l'accès du secteur central et repousse la balle vers les ailes (secteur de moindre efficacité).

Volte ou renroulement - Technique particulière qui consiste à pivoter dos à l'adversaire pour se réengager à l'opposé du bras tireur.

Zone - n.f. Système défensif dans lequel chaque joueur a la responsabilité d'un secteur en fonction du poste occupé par le défenseur dans le dispositif. Remarque : Système organisé par rapport à la circulation de balle privilégiant le surnombre défensif côté balle.

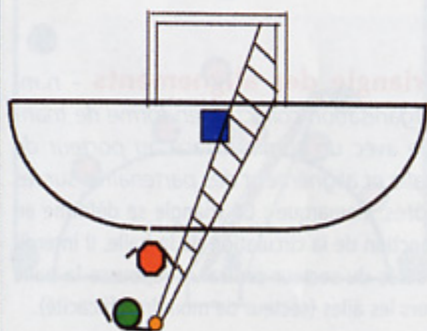


Zone d'ombre - n.f. Par rapport au but, il s'agit du secteur couvert par la défense.



ZONE D'OMBRE
BALLON / DEFENSEUR / BUT

Zone de lumière - n.f. Par rapport au but, il s'agit du secteur non couvert par le défenseur.



ZONE DE LUMIERE
BALLON / DEFENSEUR / BUT

Zone press - n.f. Repli défensif actif organisé suivant les principes d'un système de zone. Remarque : On parle aussi de reconstitution de fronts défensifs dans les formes de jeu.



Abonnement 2005 à APPROCHES DU HANDBALL

La revue de la direction technique nationale
(6 numéros à paraître du n°85 au n°90 ; février à décembre 2005)

Date limite d'abonnement : 31 août 2005

Prix de l'abonnement :

France métropolitaine :	33 € par prélèvement ⁽¹⁾	Quantité	<input type="text"/>	Total	<input type="text"/>
DOM-TOM :	48 € par prélèvement ⁽¹⁾	Quantité	<input type="text"/>	Total	<input type="text"/>
Etrangers :	60 €	Quantité	<input type="text"/>	Total	<input type="text"/>

hors prélèvement, joindre obligatoirement un chèque pour le règlement

Mme, Mlle, M. Nom Prénom

Organisme

Adresse complète

Code postal Ville

Téléphone Adresse e-mail

Pays Date de naissance

Profession Activité Handball

Date : _____ Signature : _____

(1) Attention ce bulletin est à compléter et à renvoyer à l'adresse ci-dessous, accompagné du formulaire d'autorisation de prélèvement à télécharger sur www.ff-handball.org/ffhb/html/demande_de_prelevement.pdf ou à demander par téléphone, par fax ou par mail. Joindre obligatoirement un relevé d'identité bancaire ou postal. Aucun chèque ne sera accepté pour la France métropolitaine et les DOM-TOM

FFHB - Abonnements Approches du Handball
62 rue Gabriel Péri - 94250 GENTILLY

Tél. : 01 46 15 03 71 - Fax : 01 46 15 03 60 - www.ff-handball.org - e-mail : approches.hb@ff-handball.org

Conditions générales de vente :

L'abonnement sera renouvelé par tacite reconduction (sauf Etranger). Une facture sera émise pour le renouvellement. Les personnes pourront dénoncer l'abonnement en retournant la facture avec mention "Je renonce à mon abonnement" daté et signé. Cette facture devra être renvoyée au plus tard le 15 novembre de chaque année par lettre recommandée.

Révision des tarifs : les prix des abonnements sont fixés pour l'année 2005. Ils seront révisibles annuellement. Dans tous les cas, chaque révision sera notifiée sur la facture.

Informations "sur informatique et libertés"
Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Pour notre information, vous pouvez être amené à recevoir des propositions de sociétés ou d'autres associations. Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant vos nom, prénom, adresse et n° de licence.